

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 4 AVRIL 2014

PRESENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX. TRIBOULIN. COQUARD. GROSMOLLARD. CHEVALIER. GUERPILLON. DUPUY. VINCENT. BLAIN. CHABANNE. SOULARD. JOUBERT. BIEF. GIRAUD.

Absent excusé : M. CHARBONNIER (procuration)

Madame Marie-Luce ARNOUX, Maire, après appel nominal, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections des 23 et 30 mars 2014, et déclare installés les conseillers municipaux dans leurs fonctions.

Monsieur Guy COQUARD prend ensuite la présidence et invite le conseil à procéder à l'élection du Maire.

Madame Marie-Luce ARNOUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est proclamée Maire et immédiatement installée.

Madame Marie-Luce ARNOUX prend ensuite la présidence.

LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Fixe à trois le nombre des adjoints.

2. Procède à l'élection des adjoints :

- M. Franck TRIBOULIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est proclamé 1^{er} adjoint
- M. Guy COQUARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est proclamé 2^{er} adjoint
- Mme Véronique GROSMOLLARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au deuxième tour de scrutin est proclamée 3^{er} adjointe

3. Procède à l'élection des délégués aux établissements publics de coopération intercommunale :

- SYDER :
 - titulaire : Yannick CHEVALIER
 - suppléant : Richard SOULARD
- Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier :
 - titulaires : Guy COQUARD et Alain VINCENT
 - suppléant : Richard SOULARD

4. Procède à l'élection des délégués au sein du Centre Communal d'Action Sociale :

Véronique GROSMOLLARD, Séverine BLAIN, Michelle DUPUY et Yannick CHEVALIER

5. Procède à l'élection de délégués au sein de divers organismes :

- Office de Tourisme des Montagnes du Matin : Brigitte CHABANNE et Solange JOUBERT
- Groupement des 4 Cantons des Monts du Lyonnais : Richard SOULARD, titulaire
Anthony CHARBONNIER, suppléant
- Syndicat Rhodanien du Câble : Anthony CHARBONNIER
- CNAS (Comité National d'Action Sociale) : Véronique GROSMOLLARD
- SCOT : Marie-Luce ARNOUX, titulaire
Alain VINCENT, suppléant
- Correspondant défense : Franck TRIBOULIN
- Correspondant Ambroisie : Guy COQUARD

6. Procède à l'élection des membres des différentes commissions municipales :

Bâtiments	COQUARD Guy CHABANNE Brigitte	VINCENT Alain TRIBOULIN Franck
Urbanisme	COQUARD Guy GROSMOLLARD Véronique	VINCENT Alain TRIBOULIN Franck
Voirie	GROSMOLLARD Véronique SOULARD Richard BIEF Gilbert	COQUARD Guy GUERPILLON Agnès
Personnel communal	TRIBOULIN Franck GROSMOLLARD Véronique	BLAIN Séverine GUERPILLON Agnès
Finances	TRIBOULIN Franck GROSMOLLARD Véronique GIRAUD Jacques	JOUBERT Solange COQUARD Guy
Enfance - vie scolaire	GUERPILLON Agnès GROSMOLLARD Véronique	BLAIN Séverine CHEVALIER Yannick
Animation Vie culturelle Tourisme	CHABANNE Brigitte JOUBERT Solange	TRIBOULIN Franck
Environnement Cadre de vie Fleurissement	SOULARD Richard DUPUY Michelle	CHABANNE Brigitte JOUBERT Solange
Vie associative Jeunesse et Sports	CHEVALIER Yannick CHARBONNIER Anthony	VINCENT Alain SOULARD Richard
Communication et veille technologique	CHARBONNIER Anthony GROSMOLLARD Véronique	DUPUY Michelle CHEVALIER Yannick
Vie économique artisanale et agricole	DUPUY Michelle TRIBOULIN Franck	GUERPILLON Agnès

7. Donne délégation à Madame le Maire pendant la durée du mandat pour :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget
- la passation des avenants inférieurs à 5 % dans le cadre des marchés à procédure adaptée
- passer les contrats d'assurances
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- exercer au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme
- la conclusion et le renouvellement du louage des différents locaux appartenant à la commune

8. Vote l'indemnité du maire et des adjoints

9. Questions diverses :

- Tribunal Paritaire des Baux Ruraux : Mme le Maire présente un compte rendu de l'audience de jugement qui s'est tenue le 2 avril pour l'affaire qui oppose Mme Rivière à la Commune, le délibéré sera rendu le 4 juin.
- Responsables de la salle polyvalente : sont désignés Richard SOULARD, Yannick CHEVALIER et Anthony CHARBONNIER.
- Responsables de la salle de sports : sont désignés Franck TRIBOULIN et Yannick CHEVALIER.
- Séances du conseil municipal : la prochaine réunion est fixée le 22 avril, elles auront lieu ensuite le premier mardi de chaque mois.

Fait en Mairie le 7 avril 2014
Le Maire,